

## Le 8 avril 1769 – Steinauer et Poivre au ministre

---

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.91, n°16

Le Gouverneur Desroches se fait attendre. Mouvement des corvettes du Roi. *Le Vigilant* devra partir prochainement sur Manille pour profiter de la mousson.

---

A l'Isle de France, Le 8 avril 1769

N°50. Affaires générales.

Monseigneur,

Vous nous avez fait l'honneur de nous prévenir que M. le Ch. Desroches partirait de France les premiers jours de septembre de l'année dernière, et en conséquence nous l'attendions ici avec empressement dans tout le courant de février. Nous voila au 8 avril, et Monsieur notre Gouverneur ne paraît pas. Son retard nous inquiète beaucoup à tous égards, mais surtout parce que M. le Ch. Desroches est porteur de vos ordres et décisions sur des objets très importants pour l'administration de ces colonies. La saison d'armer les flûtes et autres bâtiments du Roi avance, et nous désirerions fort que M. le Gouverneur fut ici pour décider leur destination, et régler toutes les opérations de l'année.

Nous manquons également de tout et principalement d'argent, de cordages et des boissons nécessaires pour les armements. Nous espérons que M. le Ch. Desroches arrivant ici de bonne heure, nous apporterait au moins une partie des moyens qui nous manquent.

Enfin, nous voyons avec douleur que le vaisseau *le Sphinx* arrivera ici trop tard pour pouvoir doubler le cap de Bonne-Espérance, et faire cette année son retour en France ; que par conséquent, ce bâtiment restera ici longtemps à la charge de la colonie.

En attendant nous ne donnerons aux bâtiments de S. M. aucune destination qui les éloigne de l'île. Nous envoyons M. le chevalier Grenier commandant *l'Heure du berger* à l'île de Bourbon pour y prendre un chargement de blé mis en réserve par M. Crémont, et destiné à fournir des semences aux cultivateurs de l'Isle de France ; les blés de Bourbon étant plus beaux et réussissant mieux ici que les blés du cru de l'île. Nous armons *l'Ambulante* qui ira également à Bourbon prendre un chargement de blé, et la flûte *la Garonne* ira seulement au Grand port charger des bois de construction. Par ce moyen tous les bâtiments du Roi se trouveront sous la main de M. le Gouverneur Général à son arrivée dans cette île.

La corvette *le Vigilant* s'éloignera seule pour suivre la mission commencée l'année dernière par M. de Trémigon, et nous la retiendrons néanmoins encore dans le port jusqu'au 20 du courant, temps auquel il y aura nécessité de l'expédier pour qu'elle puisse profiter des moussons<sup>1</sup>.

Nous sommes avec respect,

Monseigneur,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Steinauer Poivre

Au Port Louis, Isle de France, Le 8 avril 1769

\* \* \*

---

<sup>1</sup> *Le Vigilant* appareille de l'Isle de France le 17 mai 1769, et *l'Heure du Berger* le 30 mai. Desroches arrive le 6 juin.